

12 juin 1872

DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 12 juin 1872

Son Honneur le Président occupe le fauteuil à trois heures de l'après-midi.

* * *

BILLS

L'hon. M. DICKSON au nom du Comité du Règlement et des bills privés présente un rapport favorable concernant les bills suivants :

Acte pour incorporer la Société impériale de garantie et de prêts.

Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie d'assurance de l'Ouest.

Acte pour incorporer la compagnie de navigation de Gananoque et Wiltsie.

L'hon. M. FERRIER, du Comité des banques, du commerce et des chemins de fer, présente un rapport favorable relatif aux bills suivants :

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique de Québec.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer Interocéanique du Canada.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des mines d'argent de Thunder Bay.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du canal d'Ontario et Érié.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du pont suspendu de Queenston.

Acte pour incorporer la compagnie du pont de jonction du Pacifique.

Acte pour incorporer la compagnie du pont et tunnel de New York et du Canada.

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer du Canada central.

Acte pour expliquer et amender l'acte du chemin de fer et du pont du Sault Ste. Marie.

Tous ces bills sont lus pour une troisième fois et adoptés.

* * *

IMPRESSION

L'hon. M. GIRARD, du Comité mixte des impressions, présente un rapport concernant l'impression de certains documents publics. — Le rapport est renvoyé pour modification.

* * *

TRAITEMENTS

L'hon. M. ARMAND propose que le greffier de cette chambre reçoive pour instruction de payer les employés du Sénat le 1^{er} juillet pour ce mois et pour le mois d'août, et que le premier jour du mois d'août et le premier jour de chaque mois suivant, il leur verse un salaire mensuel.

L'hon. M. MACDONALD appuie la motion.

L'hon. M. CAMPBELL espère que le sénateur n'insistera pas pour que sa motion soit mise aux voix à cette période tardive de la session car, si elle est adoptée, il faudra réviser tous les traitements dans les autres services de la fonction publique. Il reconnaît que le coût de la vie a fortement augmenté ces dernières années et qu'il sera nécessaire au cours de la nouvelle législature d'étudier toute cette question.

La motion est retirée.

* * *

DEUXIÈME SÉANCE

L'hon. M. FERRIER dit que depuis l'ajournement de la Chambre cet après-midi, une résolution a été adoptée par l'autre endroit concernant les traitements et les émoluments de ses employés et il demande en conséquence à ce que la Chambre procède de manière analogue pour ses propres employés. Il propose la résolution suivante appuyée par **l'hon. M. ARMAND** :

Attendu que cette Chambre pendant la première session de cette législature, dans le but de diminuer ses dépenses, a réduit les traitements de certains officiers et commis de son personnel et que depuis, aucune augmentation ne leur a été accordée.

Il est résolu que de l'avis de cette Chambre, ceux des officiers et serviteurs que Son Honneur le Président, l'hon. ministre des Postes et l'hon. Receveur général considéreront comme y ayant droit, compte tenu de leur ancienneté ou de leur compétence,